

Développement d'un indice de conformité à la loi 25 du Québec.

Auteur : Tarik Rami
M. Sc. Stratégie de l'intelligence d'affaires.
École de gestion.
Université de Sherbrooke.

Introduction :

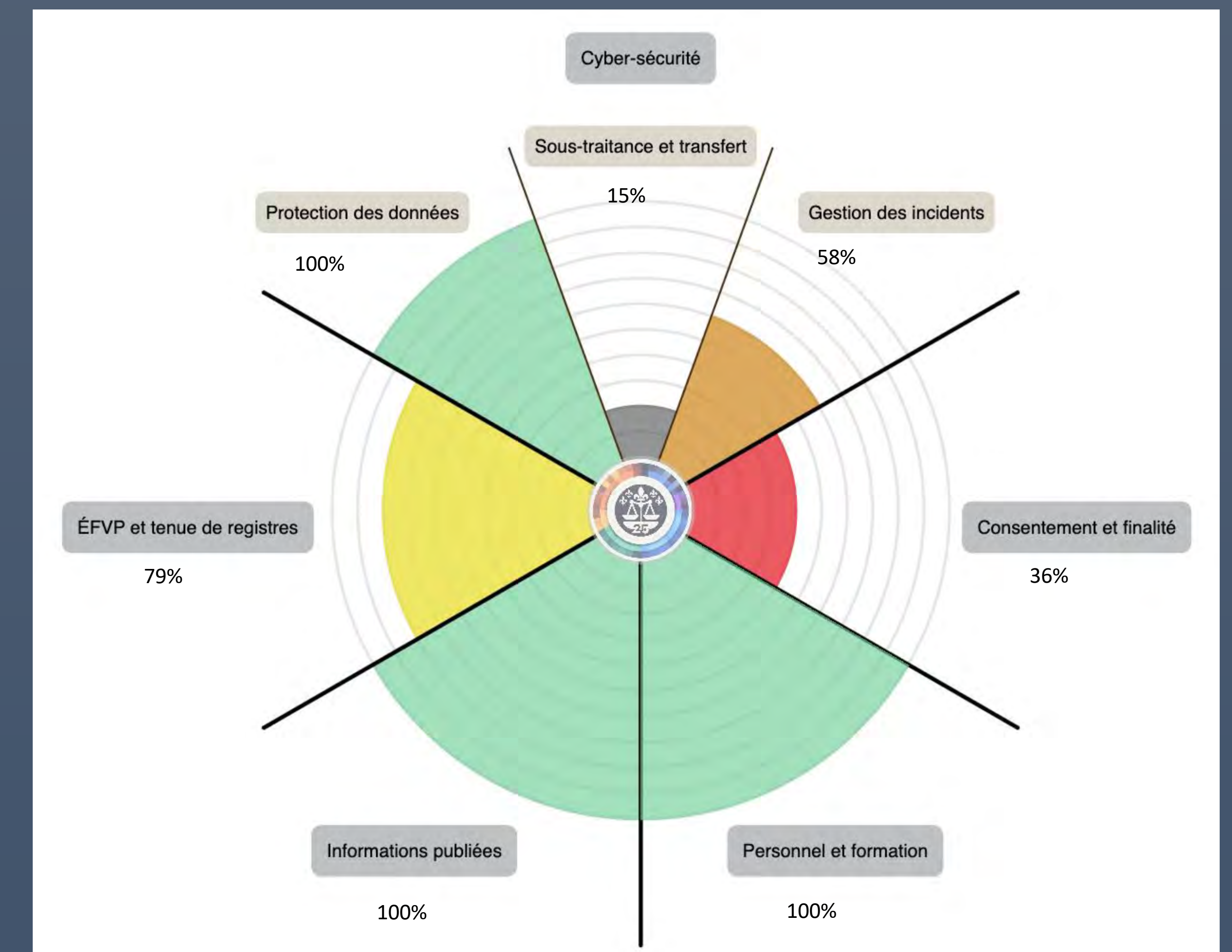
- La Loi 25 vise à renforcer la protection des données personnelles au sein des organisations. Face à la complexité croissante des obligations légales, il devient primordial de disposer d'outils permettant d'évaluer efficacement la conformité des pratiques des organisations. Notre projet de recherche se concentre sur le développement d'un indice de conformité destiné à mesurer l'adhésion à ces nouvelles exigences légales.
- Objectifs :
- **Outil d'auto-évaluation pour les dirigeants** : Fournir aux dirigeants d'organismes un moyen efficace de mesurer et de comprendre le niveau de conformité de leur organisation à la Loi 25, leur permettant d'identifier les domaines nécessitant des améliorations et de prendre des décisions éclairées pour la mise en conformité.
- **Faciliter la sélection de partenaires fiables** : Permettre aux entreprises de choisir des partenaires commerciaux en se basant sur leur conformité avérée à la Loi 25, assurant ainsi une chaîne de valeur respectueuse des normes de protection des données personnelles.
- **Renforcer la transparence pour les employés et les utilisateurs** : Offrir aux employés et aux utilisateurs des services une vision claire du niveau de conformité des organisations qui gèrent leurs données personnelles, renforçant la confiance dans les pratiques de gestion des données.

Méthodologie :

- **Analyse des exigences de la loi 25** : Nous avons commencé par une revue exhaustive des dispositions de la Loi 25, identifiant les critères essentiels pour évaluer la conformité des organisations. Cette analyse a permis de définir les fondements de notre indice de conformité.
- **Étude des indices de conformité existants** : Nous avons examiné d'autres indices de conformité développés dans des contextes similaires pour comprendre leurs structures et compositions. Cette étude comparative a pour objectif de nous aider à concevoir un indice adapté aux spécificités de la Loi 25, intégrant les meilleures pratiques en matière de mesure de la conformité.
- **Entretiens avec des experts** : Pour assurer la pertinence et la fiabilité de notre indice, nous menons des entretiens approfondis avec des experts en protection des données, en droit de la technologie de l'information et en conformité réglementaire. Ces discussions ont pour objectif d'enrichir notre compréhension des enjeux pratiques de la mise en conformité et de contribuer à affiner les critères de notre indice.

Pour l'imagination :

- Ici un exemple d'une visualisation du résultat d'un diagnostic de conformité à la loi 25.



- Une visualisation de la conformité optimale serait :

